

ANALYSE DE LA VIABILITÉ DU PROJET GNL QUÉBEC

Par Antoine Bergeron-Tremblay

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Contexte de rédaction
2. Résultats de l'analyse
3. Recommandations
4. Mot de la fin



CONTEXTE DE RÉDACTION

OBJECTIFS DU MÉMOIRE

1. Est-ce que ce projet est bénéfique pour le Québec dans sa transition énergétique?

➤ Concordance avec les objectifs québécois en matière de lutte aux changements climatiques

2. Est-ce que ce projet respecte les principes du développement durable qui sont édictés dans la *Loi sur le développement durable*?

MÉTHODE D'ANALYSE

- Méthodologie d'analyse du projet inspirée d'outils produits par la Chaire en éco-conseil de l'UQAC :
 - i. Grille d'analyse du développement durable
 - ii. Grille d'analyse du développement durable : 35 questions
- L'analyse est répartie sur quatre sphères: sociale, environnementale, de gouvernance et économique ;
- L'évaluation de chaque sphère est faite en fonction de critères inspirés des outils et de principes issus de la *Loi sur le développement durable*.



RÉSULTATS DE L'ANALYSE

FAITS SAILLANTS

Sphère sociale :

- Risque pour la santé et la sécurité des populations situées à proximité des installations ;
- Augmentation des nuisances cumulatives émises par le complexe de l'APS ;
- Décalage anticipé entre la création d'emplois réels et d'emplois projetés pour les régions touchées par le terminal méthanier et le gazoduc ;
- Effet « *boomtown* » attendu dans les communautés locales.

FAITS SAILLANTS

Sphère de gouvernance :

- Démonstration inexistante de l'acceptabilité sociale en regard du projet ;
- Participation des parties prenantes : seulement dans le processus préliminaire ;
- Morcellement du processus d'évaluation d'impact environnementale ;
- Accès à de l'information qui se veut objective, mise en contexte et remise en perspective.

FAITS SAILLANTS

Sphère économique :

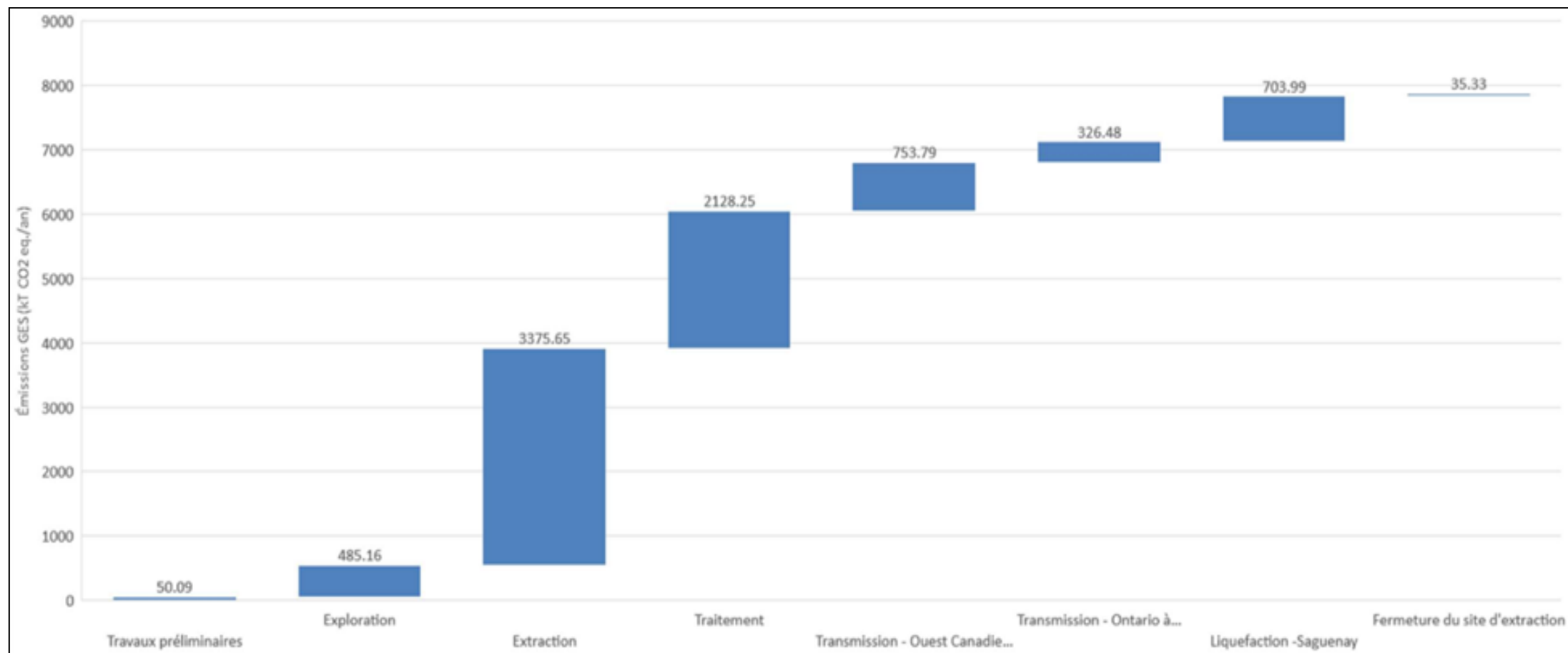
- Nombreuses incertitudes face aux retombées économiques projetées dans l'étude commandée par la compagnie :
 - Forte concurrence sur les marchés mondiaux du GNL ;
 - Nouvelle entité exportatrice ;
 - Impact majeur de la volatilité du marché des hydrocarbures ;
 - Tendence du marché en regard des scénarios de transition énergétique ;
 - Nuisance pour la vente et l'exportation de l'hydroélectricité.
- Dépendance du projet en investissements publics ;
- Structure fiscale problématique de la société en commandite GNL Québec.

FAITS SAILLANTS

Sphère environnementale :

- Effets négatifs importants de la navigation sur la biodiversité ;
- La hausse de l'activité maritime dans le PMSSL participe fortement à la dégradation de l'habitat essentiel de plusieurs espèces ;
- Étude d'impact environnemental du projet qui ne prend pas en compte les effets cumulatifs des autres industries adjacentes ;
- Gaz naturel extrait à l'aide de la fracturation hydraulique ;
- Émission de 7 858 kt éq. CO₂/an sur l'ensemble du cycle de vie (7,8 Mt éq. CO₂/an).

Émissions annuelles de GES en fonction des étapes du processus d'extraction, de transport, et de liquéfaction (tiré de : CIRAIG, 2019)



FAITS SAILLANTS

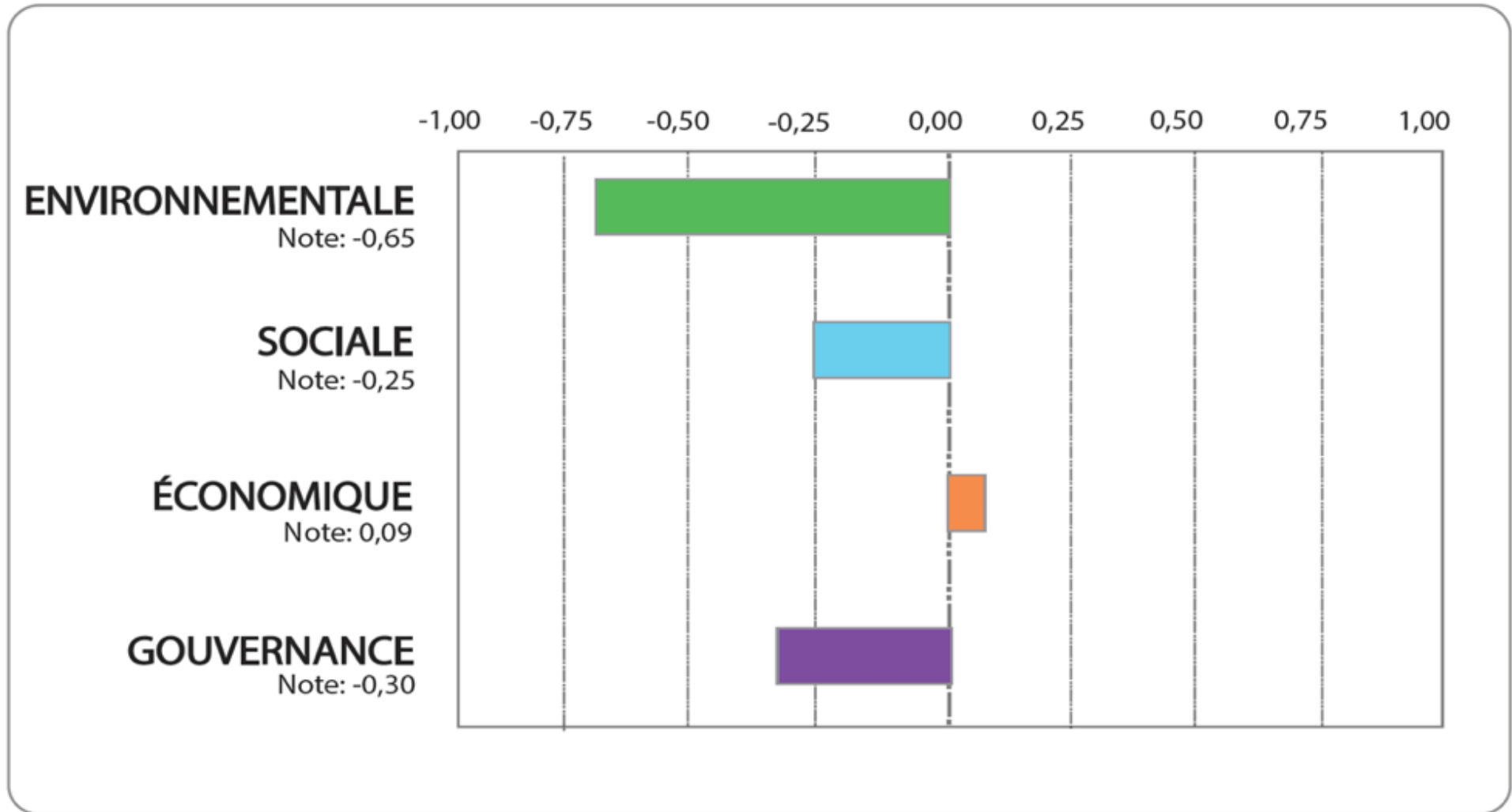
Sphère environnementale (suite) :

- Selon la compagnie, le projet permettrait de lutter contre les changements climatiques s'il répond aux deux prétentions de bases:
 1. Le GNL du Saguenay aurait une empreinte carbone moins élevée que celle du charbon et du pétrole
 - Surévaluation des niveaux d'émissions fugitives limites utilisés dans le calcul de remplacement des énergies fossiles ;
 - Gains environnementaux du remplacement du charbon et du pétrole par le GNL sont limités.
 2. Le GNL produit par la compagnie remplace réellement le charbon et le pétrole sur les marchés visés par le projet
 - Absence de contrat ou d'entente d'approvisionnement avec des acheteurs sur les marchés visés ;
 - Agence internationale de l'énergie : les principaux marchés visés tendent vers les énergies nucléaires et renouvelables.

Résultats de l'analyse multicritère du projet GNL Québec (inspiré de Villeneuve et al., 2017)

Dimension	Enjeux	Critère	Définition	Valeur	Pondération	Résultat	Évaluation
Sociale	Santé et sécurité publique	1) Création d'un sentiment de sécurité	Le projet limite les risques envers les communautés locales (ex: explosion, déversement, etc.)	0	2	0	Agir
		2) Mise en valeur d'un environnement de vie sain	Le projet limite les nuisances pouvant affecter les communautés sur le plan de la santé et de la qualité de vie	-1	2	-2	Agir
	Cadre de vie	3) Mise en valeur de la viabilité socioéconomique	Le projet facilite un climat d'employabilité pour les régions d'accueils, tout en limitant ses effets négatifs sur les autres vecteurs d'emplois majeurs présents sur leurs territoires.	0	3	0	Agir
		4) Modification du marché immobilier et locatif	Le projet prend en compte les réalités locales d'accès au logement, en plus de limiter son influence la valeur immobilière	-1	3	-3	Réagir
Sous total						-5	
Gouvernance	Participation et concertation citoyenne	5) Prise en compte de l'acceptabilité sociale	Le projet reçoit l'appui des communautés locales en plus d'intégrer un grand nombre d'acteurs au processus décisionnel	0	3	0	Agir
		6) Participation des parties prenantes	Le projet implique les parties prenantes dans le processus d'amélioration continue ainsi que dans la prise de décision	1	2	2	Conforter
	Cadre réglementaire	7) Harmonisation du processus d'évaluation d'impact environnemental	Le projet est évalué par toutes les instances d'évaluation d'impact environnemental, et ce, de façon transparente et concertée afin d'assurer une cohérence systémique	-2	3	-6	Réagir
	Transparence	8) Facilitation de l'accès à l'information	Le projet favorise la distribution de données justes, fiables, objectives et scientifiquement vérifiables aux communautés locales ainsi qu'aux décideurs	-1	2	-2	Agir
Sous total						-6	
Économique	Croissance de la richesse	9) Création de retombées économiques	Le projet crée de la richesse pour le Québec et le Saguenay-Lac-St-Jean sans réduire la valeur des autres formes de capitaux qui correspondent aux sphères du développement durable	2	3	6	Conforter
		10) Mise en valeur de la viabilité économique	Le projet prend en compte les besoins et les marchés, limite les risques financiers pour les parties prenantes et favorise un bilan financier équilibré sur le plan des fonds publics et privés	0	3	0	Agir
	Gestion de l'énergie	11) Utilisation d'énergie à faible impact	Le projet utilise une énergie primaire qui est efficace sur le plan économique et écologique du gazoduc et du terminal méthanier	1	2	2	Conforter
	Fiscalité	12) Promotion d'un investissement responsable	Le projet fait preuve de transparence en ce qui a trait à la provenance des fonds tout en limitant les possibilités de fuites des capitaux vers l'étranger	-2	3	-6	Réagir
Sous total						2	
Environnementale	Qualité et quantité d'eau	13) Préservation des réserves d'eau potable	Le projet limite les impacts sur la qualité et la quantité d'eau potable	0	3	0	Agir
	Usage du territoire	14) Limitation des conflits d'usages	Le projet prend en compte de façon intégrée les milieux de vie et les pôles d'activités à proximité afin de limiter les conflits d'usages	-1	1	-1	Enjeu long terme
	Qualité des milieux naturels	15) Protection des écosystèmes et de la biodiversité	Le projet participe à la protection des habitats ainsi qu'à la pérennité des espèces, notamment les espèces rares, menacées et à statut précaire, tout en respectant la capacité de support des écosystèmes.	-2	3	-6	Réagir
	Lutte aux changements climatiques	16) Amélioration de la gestion des émissions de GES	Le projet participe à l'atteinte des objectifs québécois en matière de réduction des GES	-2	3	-6	Réagir
Sous total						-13	
TOTAL						-22	

Performance du projet GNL Québec en regard des sphères du DD (Inspiré de Villeneuve et al., 2017)



PERFORMANCE DU PROJET GNL QUÉBEC

- L'analyse multicritère a révélé que le projet **pourrait difficilement** se développer en regard des principes du développement durable
- De même, le projet GNL Québec **ne permettrait pas de participer favorablement** à une transition énergétique faible en carbone





RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS

Adressées à GNL Québec :

- Réaliser une analyse sur les effets cumulatifs sur l'environnement (ex. qualité de l'air, accentuation de la navigation sur le Saguenay, etc.) des usines de GNL Québec, Métaux Black Rock et Ariane Phosphate, en partenariat avec l'APS ;
- Consulter les Premières Nations en regard des principes du consentement préalable, libre et éclairé édicté dans la *Déclaration des Nations sur les droits des peuples autochtones* (Antigny, 2017);
- Adopter une stratégie de communication qui favorise l'accès à de l'information fiable, objective et scientifiquement vérifiable au lieu d'opter pour une technique de marketing social (Antigny, 2017) ;
- Fournir de façon transparente la provenance des fonds servant à l'investissement du projet GNL Québec tout en démontrant que cette façon de faire profite aux Québécoises et Québécois ;
- Produire une analyse financière qui prend en compte l'investissement potentiel du gouvernement fédéral et provincial afin de démontrer l'impact sur les retombées économiques;

Adressées aux décideurs :

- Statuer sur le fait que le Gazoduc inc. et Énergie Saguenay sont un seul et même projet ;
- Proposer des projets structurants qui respectent les objectifs de réduction des émissions de GES mentionnés dans la Politique énergétique 2030 ;
- Concevoir une Stratégie maritime et de développement économique qui intègre prend en compte les espèces vulnérables, en voie d'être menacées et menacées ;
- Imposer un moratoire sur tout projet risquant d'augmenter substantiellement le trafic maritime sur le Saguenay.

*« Cependant, si les dons sont tous des dettes déguisées qu'il faut payer tôt ou tard, qu'en est-il des dons du passé : notre héritage littéraire, artistique et architectural, par exemple? Et que dire de notre patrimoine naturel : nos forêts, nos rivières et nos lacs ? Il n'y a qu'une seule façon, en fait, de retourner le don du passé : c'est en le transmettant aux générations futures en bon état. Ce n'est pas faire preuve de générosité envers l'avenir, c'est plutôt une obligation morale envers le passé. » -
(Extrait tiré de La leçon de Rosalinde)*

Mustapha Fahmi,
Professeur de littérature anglaise à l'Université du Québec à Chicoutimi